



*SYNDICAT PROFESSIONNEL  
DES SCIENTIFIQUES DE L'IREQ*

COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES  
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES  
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES

## **17 temporaires deviennent permanents**

BOUCHERVILLE, le 3 février 2014

Pour faire suite au communiqué qui vous a été transmis le 23 janvier dernier et afin de mettre fin à l'incertitude que laissait planer la Direction sur plusieurs temporaires quant à leur avenir au sein de l'Institut de recherche, le SPSTI et la Direction ont entrepris des discussions dernièrement qui ont mené à la conclusion d'une entente.

Ainsi, les 17 temporaires, dont la fin de cinq ans de contrat était prévue en 2014, passeront au statut de permanents, et ce, en date de la signature, soit le 3 février 2014.

Dans la même entente, le Syndicat a acquiescé à ce que les 4 postes déjà comblés selon la lettre d'entente #14 de notre convention collective ainsi que 8 nouveaux postes temporaires dans le domaine des batteries puissent être exclus du ratio de 18% jusqu'au 31 décembre 2016.

Le Bureau

Secrétariat du SPSTI  
210, boul. de Montarville  
Bureau 2008  
Boucherville (Québec)  
J4B 6T3  
Tél : (450) 449-9630  
1-877-449-9630 (sans frais)  
Fax : (450) 449-9631  
Courriel : [secretariat@spsi.qc.ca](mailto:secretariat@spsi.qc.ca)  
Page Web : [www.spsi.qc.ca](http://www.spsi.qc.ca)

